



Direction générale de la mobilité et des routes – DGMR
Division management des transports – MT
Domaine Offre et projets de transports publics

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

231030_ConsultationH24_Réponses aux interventions_v2.2.docx
DCIRH – DGMR – MT / JNe - MBd

Lausanne, le 30 octobre 2023

Projet d'horaire 2024 : Consultation d'horaire
Réponses aux interventions (version 2.2)

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Table des matières

Préambule	4
Généralités	5
Transports ferroviaires	6
CFF – Chemins de fer fédéraux	6
100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	6
111 Vevey - Puidoux (RER Vaud : ligne R7 – Train des vignes)	9
150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes R5, R6)	9
150/210 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges – Yverdon-les-Bains	10
200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes R3, R4)	10
202 Lausanne – Renens VD – Cossonay-Penthalaz (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	11
210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne (RER Vaud, - lignes R1, R2)	12
250 Lausanne – Romont – Fribourg – Berne (RER Vaud : ligne R6) (RER Fribourg Freiburg, lignes S20, S21)	12
251 Lausanne – Puidoux – Palézieux (tous les trains)	13
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg Freiburg : ligne S30)	13
355 Payerne – Murten/Morat – Kerzers – Berne (S-Bahn Bern)	14
Relations internationales	14
Autres entreprises ferroviaires (EF)	15
R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	15
R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)	15
R71 Aigle - Le Sépey - Les Diablerets (cadre 124)	16
R74 Bex - Villars-sur-Ollon - Col-de-Bretaye (cadre 127)	16
R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	16
R57 Apples - L'Isle (cadre 157)	17
Funiculaire Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003)	18
Funiculaire Territet – Collonge – Glion (cadre 2054)	18
Transports routiers	19
CarPostal	19
361 Epalinges, Croisettes – Moudon, gare (cadre 10.361)	19
362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (cadre 10.362)	19
366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	19
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	19
385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	20
410 Cossonay-Penthalaz – Cheseaux (cadre 10.410)	20
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	20
420 Echallens – Penthérez – Chavornay (cadre 10.420)	21
435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	22
440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	22
475 Lucens – Chesalles – Moudon (cadre 10.475)	22
535 Avenches – Salavaux – Cudérfin – Ins (cadre 20.535)	22
620 Yverdon – Orges – Grandson – Grandevent – Vuiteboeuf (cadre 10.620)	23
625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	23
675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	23
683 Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion – Le Pont – Mont d'Orzeires (cadre 10.683)	24
721 Rolle – Aubonne – (Signal de Bougy) – Allaman (cadre 10.721)	24
842 Green Bus Rolle (GBR) (Le Vernay) (cadre 10.841)	25
MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay	25
703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	25
750 Cossonay-Penthalaz – L'Isle – Le Pont (cadre 10.750)	25
760 La Sarraz – Cossonay-Ville / Cossonay-Penthalaz (cadre 10.760)	26
tl : Transports publics de la région lausannoise	26
54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	26
58 Bussigny VD – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058)	27

950 Taxibus Matin & Nuit (cadre 10.950).....	27
TPC : Transports publics du Chablais	27
143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143).....	27
152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152).....	28
175 Château-d’Œx – Col des Mosses – Le Sépey - Leysin (cadre 12.153)	28
TPN : Transports publics nyonnais.....	28
814 Coppet – Divonne-les-Bains (cadre 10.814).....	28
815 Nyon – Gingins (cadre 10.815).....	29
818 Nyon – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.818)	30
Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix	30
613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	30
VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve	30
201 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD – Rennaz (cadre 10.201)	30
203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz (cadre 10.203).....	31
204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	31
206 Montreux casino – gare – Les Planches (cadre 10.206)	32
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207).....	32
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209).....	32
212 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Nant VD/Fenil-sur-Corsier (cadre 10.212).....	32
213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213).....	33
215 Vevey – St-Légier (cadre 10.215)	33
216 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (cadre 10.216)	33
217 Vevey – Jongny – Attalens – Granges (Veveyse) – Palézieux (cadre 10.217)	34
Autres demandes	34
Divers	34
Transports lacustres	34
CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman.....	34
3100 Lausanne-Ouchy – St-Gingolph (cadre 3100).....	34

Préambule

Les horaires 2024 seront valables du 10 décembre 2023 au 14 décembre 2024.

Les offres du transport régional de voyageurs sont en principe commandées pour deux années d'horaire consécutives (2022/23). L'horaire 2024 fait exception à cette règle, avec des prestations de transport commandées pour cette année uniquement. Le rythme biennal reprendra pour les périodes suivantes 2025/26 puis 2027/28, etc.

Etant donné que l'horaire 2025 (dès le 15 décembre 2024) modifiera l'offre ferroviaire sur tout le canton de Vaud, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) a limité les développements pour l'horaire 2024. Les mesures de développements du réseau de bus, telles que planifiées en lien avec le Plan climat, sont mises en œuvre progressivement, dont certaines à l'horaire 2024.

La Division management des transports de la DGMR (DGMR-MT) a l'avantage de porter à votre connaissance les réponses aux interventions formulées entre le 24 mai et le 11 juin 2023 relatives au projet d'horaire 2024 sur la plateforme Internet mise à disposition par la Confédération (www.tp-info.ch/fr/projet-horaire).

→ Environ 140 interventions concernant les lignes parcourant le territoire vaudois ont été enregistrées.

Les interventions concernant les CFF-Grandes lignes des Chemins de fer fédéraux (CFF) leur ont été transmises pour analyse. Leur éventuelle prise en compte est de la compétence de la Confédération par son Office fédéral des transports (OFT). *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic « Grandes lignes » ainsi que la réponse des CFF sur fond gris.*

Les requêtes concernant le trafic régional ont été transmises aux entreprises de transport concernées. Leur mise en place éventuelle, en fonction de leur faisabilité technique et financière, a été traitée par la DGMR-MT durant l'été 2023, en collaboration avec les entreprises de transport.

Finalement, les interventions concernant les lignes de bus urbaines ont aussi été transmises aux entreprises pour prise de connaissance. Les décisions concernant leur prise en compte sont de la compétence des Communes desservies. *Vous retrouverez les interventions concernant le trafic urbain et les éventuelles réponses des entreprises sur fond bleu.*

HORAIRES DEFINITIFS 2024

Les horaires électroniques sont en ligne sur le site des CFF : <http://www.cff.ch> (attention de saisir une date ultérieure au 9 décembre 2023).

Les cadres horaires 2024 au format de l'indicateur officiel seront disponibles en ligne dès le 11 novembre 2023 au plus tard à cette adresse : <https://www.tp-info.ch/fr/horaire-actuel>.

Généralités

Période de circulation des services nocturnes (fin de semaine) :

La période de circulation des trains et des bus circulant les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche est uniformisée sur la quasi-totalité du réseau cantonal. La période de circulation CFF comprenant les nuits veilles de fête / fêtes et tout le pont de l'Ascension est reprise ; il en résulte une augmentation globale des prestations nocturnes.

Ainsi, les offres nocturnes circuleront désormais aux dates suivantes :

- Les nuits de vendredi à samedi et les nuits de samedi à dimanche
- La nuit du dimanche 24.12.2023 au lundi 25.12.2023 (Noël)
- La nuit du lundi 25.12.2023 au mardi 26.12.2023 (26 décembre)
- La nuit du dimanche 31.12.2023 au lundi 01.01.2024 (Jour de l'an)
- La nuit du lundi 01.01.2024 au mardi 02.01.2024 (2 janvier)
- La nuit du jeudi 28.03.2024 au vendredi 29.03.2024 (Vendredi Saint)
- La nuit du dimanche 31.03.2024 au lundi 01.04.2024 (Lundi de Pâques)
- La nuit du mercredi 08.05.2024 au jeudi 09.05.2024 (Jeudi de l'Ascension)
- La nuit du jeudi 09.05.2024 au vendredi 10.05.2024 (Pont de l'Ascension)
- La nuit du dimanche 19.05.2024 au lundi 20.05.2024 (Lundi de Pentecôte)
- La nuit du mercredi 31.07.2024 au jeudi 01.08.2024 (Fête nationale)

Etant donné que le lundi du Jeûne fédéral n'est pas un jour férié au niveau national (même si congé sur le canton de Vaud), il a été décidé de ne pas activer les services nocturnes entre le dimanche du Jeûne et le lundi du Jeûne.

RER Vaud : Nouvelle appellation des lignes et nouveaux-cadres horaires :

Les lignes du RER Vaud seront désormais appelées R1 à R9 en remplacement des S1 à S9 actuelles selon les directives de l'Office fédéral des transports. De plus, la DGMR-MT a demandé aux CFF de publier de nouveaux cadres-horaires spécifiques pour le RER Vaud. A noter que les trains de nuits du RER conservent leur appellation actuelle SN (trains 138XX).

Ligne	Parcours	Cadres de base	Cadres RER Vaud
R1	Grandson – Lausanne – Cully (desserte de toutes les haltes)	100, 210	201
R2	Grandson – Lausanne – Cully (accéléré entre Yverdon et Cossonay)		
R3	Vallorbe – Lausanne – St-Maurice	100, 200	202
R4	Vallorbe / Vallée de Joux – Lausanne – Aigle		
R5	Allaman – Lausanne – Palézieux	150, 249, 250	203
R6	Allaman – Lausanne – Palézieux (– Romont)		
R7	Vevey – Puidoux	111	204
R8	Palézieux – Payerne (– Avenches)	251, 305	205
R9	Lausanne – Palézieux – Payerne – Avenches – Kerzers		
R1-R6	Tous les trains entre Cully et Cossonay-Penthalaz	100, 200, 210	206

Structure de l’offre du RER Vaud :

Les conditions-cadres actuelles telles que l’infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure et par sens entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud dans le nœud de Lausanne telle que définie dans le tableau ci-dessus. L’offre du RER Vaud proposée en 2024 est conforme aux plans de développement du RER Vaud ainsi qu’au Plan directeur cantonal (PDCn).

Desserte de toutes les haltes vaudoises avec une cadence à 30 minutes :

Les importants travaux prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que les haltes de Villette, Epesses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon, Roche, Denges-Echandens, Lonay-Préverenges, Morges-St-Jean, Bossière, Moreillon, Henniez, Eclépens, Bavois, Essert-Pittet et Ependes ne peuvent pas disposer d’une cadence à la demi-heure, bien qu’une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Le Canton s’engage, par un suivi minutieux des projets et dans un dialogue constant avec les CFF, à offrir dès que possible les cadences planifiées et inscrites dans le PDCn. Toutefois, le déploiement de ces sauts d’offres est tributaire des importants travaux d’infrastructures menés par les CFF sur le nœud ferroviaire de Lausanne-Renens et du partage de la capacité du réseau entre les différents trafics (voyageurs grandes lignes, régional et marchandises).

Transports ferroviaires

CFF – Chemins de fer fédéraux

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	
Importantes dégradations de l’offre entre Stresa et Arona (ligne fermée durant 3 mois) et entre Iselle et Domodossola durant une partie du mois d'août	<p>Il n’est pas possible d’étendre le service à d’autres heures ou de détourner les trains Eurocity Genève – Milano par Berne et le Gotthard. Les raisons en sont des conflits d’itinéraires, des capacités limitées à la gare centrale de Milan et les fenêtres de travaux imposées par le gestionnaire d’infrastructure italien (RFI).</p> <p>Entre Domodossola et Milan, des bus de remplacement sont déployés par Trenitalia, mais ceux-ci circulent avec un nombre de sièges considérablement réduit et nécessitent des réservations. Des bus directs sont actuellement à l’étude, ils seront peut-être proposés entre la Suisse romande et Milan.</p> <p>Les CFF, et leur partenaire de coopération Trenitalia, sont conscients que les restrictions imposées au Simplon entraîneront une détérioration des prestations pour leurs clients dans les années à venir. En conséquence, ils ont dû effectuer plusieurs interventions pour maintenir l’offre en 2023. Cependant, après avoir pesé tous les intérêts, RFI s’est prononcé favorablement à la longue période de travaux en été 2024 et privilégie les circulations du fret et du transport régional par rapport aux liaisons internationales.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	
Dégradation des dernières liaisons Genève – Vevey en soirée	<p>En 2024, le <i>RegioExpress</i> 18493 qui part de Genève à 0h20 circulera tous les jours, et arrivera à Lausanne à 01h08. Les vendredis soirs et samedis soirs, il donnera correspondance au <i>RegioExpress</i> 3595 au départ de Lausanne à 1h30. Le week-end, départs de Genève à 1h20 et 2h20 pour Vevey.</p> <p>Commentaire DGMR-MT : <i>Le futur horaire CFF 2025 sera revu en profondeur, une demande pour un train plus tardif de Genève vers le Chablais sera formulée aux CFF par la DGMR-MT.</i></p>
Zurich/Lausanne – Milan : à quand des relations plus rapides et plus nombreuses ?	<p>Demande récurrente Le temps de trajet actuel entre Lugano et Milan ou entre Zurich et Milan ne changera pas dans un avenir proche en raison des projets d'infrastructure en Italie. Cela signifie que le temps de trajet de Zurich à Milan reste à 3h17, le temps de trajet de Lugano à Milan à 1h15.</p> <p>Les CFF ne peuvent pas fournir d'informations quant à la date à laquelle l'infrastructure supplémentaire nécessaire en Italie pourra être achevée et quand cet itinéraire exploité bénéficiera d'un temps de trajet réduit. Des négociations sur la réalisation sont en cours entre l'Italie et la Suisse.</p> <p>Sur la ligne Milan – Genève, le départ à 13h05 (au lieu de 13h20) est dû à un conflit à Milan et la circulation de l'EuroCity Venise – Genève (départ de Milan à 19h20) en tant qu'IR depuis Brigue est dû au nombre élevé de chantiers dans la soirée sur le tronçon suisse.</p> <p>Les CFF ont la volonté d'offrir des liaisons plus rapides et donc plus attrayantes, mais en raison du nombre élevé de travaux dans les années à venir, il n'est pas possible d'accélérer davantage les trains.</p> <p>Commentaire DGMR-MT : <i>L'Office fédéral des transports est compétent pour les relations internationales ; le Canton de Vaud est en discussion avec les CFF pour amener un soutien politique pour développer l'offre internationale en réponse aux enjeux climatiques.</i></p>
Allonger la correspondance entre le dernier train de Berne et le dernier train régional pour Aigle	<p>Les CFF ont planifié une correspondance en 7 minutes entre l'arrivée du train IR15 2540 (00.20) et le départ du R3 24395 (00.27). Les CFF estiment que cette correspondance est suffisante (temps minimal demandé 5 minutes). A noter qu'en cas de retard du train IR2540, le train R3 24395 attend jusqu'à 10 minutes à Lausanne.</p>
Renommer la gare de Pully en Pully-Sud	<p>Si une demande formelle est transmise par la Municipalité au Canton ou aux CFF, une analyse pourra être conduite.</p>

100 Lausanne - Sion - Brig (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	
Demande de desserte des haltes de Villette, Epesses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon et Roche à 30 minutes	<p>Les importants travaux des CFF prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. De plus, la ligne du Simplon est proche de la saturation. Cela signifie que sur la ligne du Simplon les haltes de Villette, Epesses, Rivaz, Saint-Saphorin, Territet, Veytaux-Chillon et Roche ne pourront pas encore disposer d'une cadence à la demi-heure, bien qu'une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud dans le Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Par ailleurs, selon le plan d'utilisation du réseau ferroviaire 2024 (PLUR 2024, p. 77), il n'est pas possible d'offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes. La difficulté d'ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon.</p> <p>Pour la gare de Villette, des discussions sont en cours avec les CFF pour arrêter les navettes Grandson – Lausanne – Cully toutes les 30' à Villette dès l'horaire 2025.</p>
Pourquoi les <i>RegioExpress</i> 3590 et 3595 St-Maurice – Lausanne – St-Maurice de fin de semaine sont-ils supprimés ?	<p>Etant donné qu'une étude pour une augmentation de la desserte nocturne sur la Riviera était en cours entre la DGMR-MT et les CFF, aucun train n'est apparu dans la version du projet d'horaire 2024 soumis à la consultation, ce que nous regrettons.</p> <p>En raison des modifications qui auront lieu avec l'horaire 2025, il a donc été décidé, de concert avec CFF, de maintenir l'offre actuelle telle qu'elle existe en 2023. Les trains <i>RegioExpress</i> 3590 et 3595 rouleront donc comme en 2023.</p>
Demande pour caler les horaires du Lunabus (bus de nuit) en correspondances à St-Maurice ou Martigny	<p>Cette demande a été transmise au Canton du Valais comme objet de sa compétence (lignes 12.069 St-Gingolph – Monthey – Martigny et 12.311 Sion - Leytron – Riddes – Saillon – Martigny).</p>
Prolongement de la ligne R3 Vallorbe – Lausanne – Aigle vers St-Maurice aussi le week-end.	<p>Demande récurrente</p> <p>Le prolongement les week-ends de la ligne R3 de Bex à St-Maurice n'a pas été retenu par la DGMR-MT, car avec le futur horaire CFF 2025, la cadence 30' entre Bex et St-Maurice sera assurée par les trains <i>RegioExpress</i> en provenance d'Anemasse et Lausanne qui seront les deux prolongés jusqu'à St-Maurice, voire Martigny pour un sur deux. En 2025, le terminus des lignes du RER Vaud R3 et R4 en provenance de Lausanne sera Bex.</p>
Prolongation de l'offre avec 4 trains par heure en soirée et les week-ends entre Cully et Cossonay	<p>Une telle extension d'offre nécessite d'importants moyens financiers supplémentaires, raison pour laquelle elle est reportée à une prochaine période horaire.</p>

111 Vevey - Puidoux (RER Vaud : ligne R7 – Train des vignes)	
Prolonger la ligne jusqu'à Palézieux	L'horaire actuel ne permet pas de prolonger la ligne entre Puidoux et Palézieux notamment en raison de l'occupation des voies en gare de Palézieux par des autres trains (pas de voie de libre dans le nœud 00). Le prolongement Puidoux – Palézieux est envisagé dans l'état actuel de planification pour l'horaire 2025 (nouvelle structure de l'horaire).

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes R5, R6)	
Prévoir des compositions doubles pour les RegioExpress également le week-end et les jours fériés	L'ensemble des roulements des trains <i>RegioExpress</i> a été revu pour 2024 avec un engagement plus important de compositions de 150m au lieu de 100m (535 places contre 337). Certains trains sont renforcés lors de fortes affluences annoncées (travaux ou manifestations). Malgré tout, certains trains seront toujours produits en unité simple pour des questions de production et d'entretien des rames à deux niveaux qui sont très sollicitées.
Manque un départ de Rolle à 5h15 vers Lausanne	Malheureusement, la demande à cette heure matinale ne justifie pour l'instant pas la mise en place d'une cadence à la demi-heure entre Genève et Lausanne, contrairement au sens inverse qui voit plus d'une centaine de passagers à bord des trains à Rolle. Les CFF restent néanmoins attentifs au développement de la demande afin de pouvoir proposer une offre correspondant au plus près des besoins des clients, sous réserve de la disponibilité du matériel roulant et des sillons.
Arrêt de l'IR1904 à Coppet pour délester les RegioExpress 18454 et 18408	La succession des trains ne permet pas l'arrêt du train IR1904 Lausanne 7h08 – Genève 7h56 à Coppet (passage vers 7h47), car il est suivi par l'IR15206 (Lucerne – Genève-Aéroport) à 4 minutes (passage vers 7h51). Un arrêt supplémentaire nécessite un temps total de 3 minutes comprenant la décélération, le service voyageur et l'accélération. Cela induirait une forte instabilité horaire et donc probablement des retards fréquents en cascade, raison pour laquelle les CFF n'entrent pas en matière.
Améliorer la lisibilité du cadre horaire 150	Les très nombreux travaux prévus le long de cette ligne chargée expliquent cette situation. La légende permet de tenir compte des différentes périodes de circulation des trains tout au long de l'année. Les cadres horaires permettent cette vue d'ensemble. Au quotidien, l'utilisation de l'horaire en ligne est recommandée par les CFF.
Arrêter les RegioExpress Lausanne – Annemasse à Genève-Champel	A partir de l'horaire 2024, les trains <i>RegioExpress</i> vont desservir tous les arrêts dans le sens Annemasse – Genève, ainsi que Lancy-Pont-Rouge – Genève-Champel et Genève-Eaux-Vives dans le sens Genève – Annemasse, afin de délester les Léman Express.

150 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges - Lausanne (RER Vaud : lignes R5, R6)	
Desserte à la cadence à 30 minutes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean	Demande récurrente Les importants travaux des CFF prévus en gare de Lausanne, qui seront réalisés dans les prochaines années, auront encore des conséquences sur la capacité du nœud ferroviaire de Lausanne-Renens, ainsi que sur les tronçons adjacents. Cela signifie que sur la ligne Lausanne – Genève les haltes de Denges-Echandens, Lonay-Préverenges et Morges-St-Jean ne pourront pas disposer d’une cadence à la demi-heure, bien qu’une telle desserte soit inscrite dans la référence attendue pour le RER Vaud du Plan Directeur cantonal (PDCn – Fiches A21). Par ailleurs, selon le plan d’utilisation du réseau ferroviaire 2024 (PLUR 2024, p. 77), il n’est pas possible d’offrir une cadence à la demi-heure dans ces haltes. La difficulté d’ajouter des arrêts provient notamment de la densité du trafic sur ce tronçon à proximité de la gare de Lausanne-triage.
150/210 Genève-Aéroport - Genève - Nyon - Morges – Yverdon-les-Bains	
Arrêter l’IC528 Neuchâtel 17h34 – Genève à Nyon	En raison des capacités limitées sur la ligne Lausanne-Genève ainsi qu’en gare de Genève, l’arrêt supplémentaire souhaité à Nyon ne peut pas être accordé par les CFF.
200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes R3, R4)	
Améliorer les horaires pour le retour des gymnasiens de Renens vers la Vallée de Joux en fin de journée	Une inversion des dessertes R3 (St-Maurice – Lausanne – Allaman) et R4 (Aigle – Lausanne – Le Day – Vallorbe/Le Brassus) afin que le train de 17h39 au départ de Renens circule jusqu’au Brassus n’est pas possible. La DGMR-MT a aussi analysé la possibilité de retarder le train de renfort Vallorbe 17h23 – Le Brassus 18h05 d’une heure pour permettre aux gymnasiens de Renens de disposer d’une bonne correspondance à Vallorbe en quittant Renens à 17h39. Cette proposition n’a pas été retenue, car cela péjorerait les conditions de transport des utilisateurs actuels de ce train. En effet, lors des discussions dans le cadre de la mise en œuvre de ce train, il avait été préféré une arrivée au Brassus à 18h plutôt qu’à 19h.
Correspondance à Cossonay-Penthalaz entre les lignes R1/R2 et R3/R4 pour le flux Nord-vaudois – Vallorbe	Demande récurrente : La correspondance est donnée une fois par heure uniquement entre les lignes R2 et R4. Le temps de 120 secondes offert par l’horaire actuel pour la correspondance entre Vallorbe et Yverdon-les-Bains est le minimum requis en gare de Cossonay-Penthalaz. Les CFF sont conscients que cela implique un temps de correspondance très serré pour leurs clients. Ils ne sont pas en mesure d’améliorer la situation en 2024, sans mettre en péril la stabilité de l’horaire (distancement des trains, et notamment croisements à l’embranchement de Daillens).

200 Lausanne - Le Day - Le Brassus/Vallorbe (RER Vaud : lignes R3, R4)	
<p>Amélioration de la desserte de Bretonnières soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • en inversant de 30' les dessertes R3 (avec arrêt) et R4 (sans arrêt), • en arrêtant les deux lignes à Bretonnières en heures de pointe • en ajoutant un arrêt sur demande pour les trains R4 	<p>L'offre sur l'axe Lausanne – Vallorbe a été développée dès le changement d'horaire de décembre 2022 avec une cadence à la demi-heure toute la journée du lundi au dimanche entre Lausanne et Vallorbe (Le Day) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La ligne R3, qui dessert Bretonnières, circule entre Vallorbe et St-Maurice, mais sa circulation est décalée d'une demi-heure par rapport à l'horaire 2022. • La ligne R4, qui ne dessert pas Bretonnières, mais qui offre désormais une liaison directe par heure entre Lausanne et la Vallée de Joux ainsi que Vallorbe nécessite une coupe-accroche au Day. La coupe-accroche consiste à avoir un convoi composé de deux rames qui sont scindées au Day, la rame de tête poursuivant sur Vallorbe, l'autre rebroussant vers Le Brassus (aussi appelé train bi-tranche). La coupe-accroche au Day nécessite un temps d'arrêt supplémentaire qui empêche la desserte de Bretonnières de manière systématique (chaque heure). Toutefois, des risques sont pris sur la stabilité de l'horaire afin de garantir les trois exceptions de desserte avec arrêt de la R4 à Bretonnières au profit des écoliers. <p>Le décalage de 30' de la desserte de Bretonnières (R3) impliquerait de décaler de 30' aussi la desserte de la Vallée de Joux (R4) avec des conséquences sur les voyageurs des trois communes de la Vallée de Joux, des écoles et plus particulièrement de l'École technique de la Vallée de Joux.</p> <p>Le temps à disposition en ligne ainsi qu'en gare du Day pour la coupe-accroche ne permet pas l'ajout d'arrêt entre Le Day et Cossonay-Penthalaz de manière systématique. Aux heures de pointe, les réserves de temps prévues dans l'horaire sont souvent utilisées. Dès lors, l'ajout d'un arrêt supplémentaire mettrait en péril la stabilité d'horaire.</p> <p>L'arrêt sur demande n'est pas forcément une solution dans le cas présent, car la marche du train doit garantir un temps suffisant pour l'arrêt (même si celui-ci est sur demande). Un arrêt sur demande nécessiterait en plus un investissement afin que l'infrastructure en gare de Bretonnières le permette (installation de dispositif de demande d'arrêt).</p>

202 Lausanne – Renens VD – Cossonay-Penthalaz (RER Vaud : lignes R1, R2, R3, R4)	
<p>Ajout d'une course Cossonay – Lausanne, arrivant vers 5h30 à Lausanne</p>	<p>Une course supplémentaire, pour une arrivée à Lausanne vers 5h30, ne peut pas être offerte car son financement n'entre pas dans le budget à disposition pour 2024. Sa pertinence (analyse de la demande effective) sera réexaminée pour une prochaine période horaire.</p>

210 Lausanne – Yverdon-les-Bains – Neuchâtel – Biel/Bienne (RER Vaud, - lignes R1, R2)	
Rétablissement de liaisons Genève-Aéroport – Bâle	Cette question ne s’inscrit pas dans le cadre de la consultation du projet d’horaire 2024. Il s’agit en effet d’une question structurelle qui est traitée dans la planification de l’offre ferroviaire à moyen-long termes.
Correspondance à Cossonay-Penthalaz entre les lignes R1/R2 et R3/R4 pour le flux Nord-vaudois – Vallorbe	Demande récurrente : La correspondance est donnée une fois par heure uniquement entre les lignes R2 et R4. Le temps de 120 secondes offert par l’horaire actuel pour la correspondance entre Vallorbe et Yverdon-les-Bains est le minimum requis en gare de Cossonay-Penthalaz. Les CFF sont conscients que cela implique un temps de correspondance très serré pour leurs clients. Ils ne sont pas en mesure d’améliorer la situation en 2024, sans mettre en péril la stabilité de l’horaire (distancement des trains, et notamment croisements à l’embranchement de Daillens).
Disparition du train Yverdon-les-Bains 5h28 – Lausanne 6h05	Le train régional R1 24107 Yverdon-les-Bains 5h28 – Lausanne 6h05 et continuant sur Cully en semaine <u>roulera en 2024</u> . Son absence du projet d’horaire 2024 est dû à un problème technique que nous regrettons.
Suppression du SN13830 Lausanne 1h27 – Yverdon-les-Bains	Le train régional SN 13832 Lausanne 1h26 – Grandson 2h09 <u>roulera en 2024</u> . Son absence du projet d’horaire 2024 est dû à un problème technique que nous regrettons.
Liaisons Nord vaudois – Riviera	Les conditions-cadres actuelles telles que l’infrastructure disponible avec les travaux, la structure du trafic « Grandes lignes » et la mise en place de 4 trains par heure et par sens entre Cossonay et Cully, nécessitent une connexion des branches du RER Vaud telle que celle mise en place depuis décembre 2022. L’offre du RER Vaud proposée est conforme aux plans de développement du RER Vaud. Avec cette structure d’offre, il n’est pas possible de proposer une relation RER Nord-Vaudois – Riviera sans changement. Pour des relations entre Yverdon-les-Bains et Vevey/Montreux, les CFF invitent les voyageurs à prendre des correspondances « Grandes Lignes » à Lausanne (IC5-IR90).

250 Lausanne – Romont – Fribourg – Berne (RER Vaud : ligne R6) (RER Fribourg Freiburg, lignes S20, S21)	
Introduction de liaisons Lausanne – Berne – Tessin tous les jours de l’année (pas seulement les dimanches)	Certaines offres de week-end et de soirée ont été développées ces dernières années. Le train Tessin – Romandie du dimanche soir, d’abord introduit pour une phase de test, connaît un bon accueil auprès de la clientèle. Il a déjà été décidé de poursuivre cette liaison au-delà du semestre initial de test.

250 Lausanne – Romont – Fribourg – Berne (RER Vaud : ligne R6) (RER Fribourg Freiburg, lignes S20, S21)	
Prévoir un arrêt à Palézieux de l'IC1	La planification actuelle du trafic grandes lignes ne prévoit pas d'arrêt à Palézieux pour l'IC1 à l'avenir (hors situations particulières, p.ex. travaux avec mesures). De plus, le temps de parcours ne permet pas d'arrêts supplémentaires. Finalement, les IC1 circulent aujourd'hui avec des compositions de 400m et la gare de Palézieux ne dispose d'aucun quai adéquat pour de telles compositions.
Réduire les places en première classe pour en ajouter en deuxième au départ de Palézieux	Certaines surcharges peuvent parfois être observées sur l'IR15. Dans ce contexte, les CFF souhaitent mettre en place des améliorations de capacité sur cette ligne. Ils le feront au mieux des possibilités techniques (disponibilité du matériel roulant, priorité d'affectation du matériel, planification des roulements des véhicules, etc.).
Réintroduire la cadence à 30 minutes à la halte de Bossière	Les distancements minimaux entre les trains sur le tronçon Lausanne – Palézieux ne permettent pas l'ajout de l'arrêt Bossière sur la ligne R6 à l'horaire 2024. Cette demande a fait l'objet d'une analyse de stabilité et a été refusée par CFF-Infrastructure. L'heure d'arrivée à Lausanne ne peut pas être retardée en raison d'un conflit avec un sillon marchandises (arrivée du R6 sur la voie 4 et donc qui cisaille un sillon marchandises arrivant sur voie 2). L'objectif à terme pour le Canton demeure une offre cadencée à la demi-heure pour toutes les haltes entre Lausanne et Puidoux.
251 Lausanne – Puidoux – Palézieux (tous les trains)	
Ajout d'un départ de Moudon une heure plus tôt	Un premier train R9 Moudon – Payerne quittant Moudon à 4h52 impliquerait un départ de Lausanne à 4h13. Un départ aussi tôt n'est offert sur aucune autre ligne du RER Vaud. En plus, cela nécessiterait une course de sens contraire pour l'équilibrage des rames, ce qui impliquerait d'importants coûts supplémentaires. Cette requête ne peut donc pas être retenue.
252 Yverdon-les-Bains – Payerne – Fribourg/Freiburg (RER Fribourg Freiburg : ligne S30)	
Réduire le temps de correspondance entre ICN de/vers Neuchâtel et S30 Yverdon – Payerne	<i>Demande récurrente</i> Deux variantes d'horaires sont possibles pour cette ligne (00-30 ou 15-45 à Yverdon-les-Bains, Payerne et Fribourg) ; le Canton de Fribourg a privilégié le choix du nœud 15/45, notamment pour assurer une cadence 15' sur le tronçon Givisiez – Fribourg en combinaison avec les lignes S20/21 Morat – Fribourg. Cette situation permet toutefois de bonnes correspondances à Yverdon-les-Bains en direction de Lausanne et Morges, Genève (flux principaux).

355 Payerne – Murten/Morat – Kerzers – Berne (S-Bahn Bern)	
Rétablir les correspondances à Morat pour le flux Payerne/Avenches (R9) – Neuchâtel (S20, S21)	<p>Demande récurrente</p> <p>Une amélioration des correspondances à Morat est difficilement envisageable en raison de l'infrastructure (voie unique) et de la structure de l'offre dans toute la région. La ligne R9, couplée avec la R8, proposent ensemble une cadence demi-heure sur Lausanne. Pour le moment, le nœud de Lausanne ne permet pas de modifier les horaires de cette ligne. De même, l'axe Neuchâtel – Fribourg est contraint entre Ins et Neuchâtel. Des correspondances sont toutefois offertes à Kerzers pour le flux Payerne/Avenches – Neuchâtel.</p>
Prolonger tous les trains du S5 (S-Bahn Bern) Berne – Morat vers Avenches et Payerne au lieu d'attendre 34 minutes à Morat	<p>Un prolongement systématique n'est pas possible sans infrastructure supplémentaire en raison de conflits avec le sillon fret horaire réservé selon le plan d'utilisation du réseau 2024 (PLUR 2024, p. 77)</p> <p>L'Office fédéral des transports veille au maintien d'une capacité fret minimale et demeure intransigeant sur cette thématique. Pour améliorer la capacité de la ligne entre Payerne et Morat, des adaptations de l'infrastructure sont nécessaires, notamment en gare d'Avenches. Elles sont discutées dans le cadre du projet de modernisation de la ligne de la Broye (horizon 2027-30). La situation actuelle pour le trafic voyageurs en termes de nombre de trains est la meilleure possible avec les conditions-cadres actuelles.</p>

Relations internationales	
Nouveau train de nuit entre Zurich - Berne - Fribourg - Lausanne - Genève et Perpignan - Figueras - Gerone - Barcelone : accomplissement de la promesse de réalisation de ce train en 2024	<p>Les CFF sont en attente de financement pour mettre en place cette liaison. De plus, les rames Talgo 6 ne peuvent techniquement pas circuler en Suisse (fermeture de porte, équipement incendie). Les rames Talgo 7 n'ont pas l'autorisation de circuler en France et en Suisse.</p> <p>Commentaire DGMR-MT :</p> <p>La Loi climat prévoyait un financement mais ladite Loi a été refusée en votation. La nouvelle Loi en discussion au Parlement contient une disposition similaire, mais celle-ci n'est pas encore en force.</p>

Autres entreprises ferroviaires (EF)

La modification de la numérotation s'applique aussi aux lignes ferroviaires régionales des entreprises vaudaises, elle sera appliquée progressivement sur les canaux d'information ainsi que sur la signalétique :

- R11 : Orbe – Chavornay
- R12 : Yverdon-les-Bains – Ste-Croix
- R13 : Yverdon-les-Bains – Gorgier-St-Aubin – Neuchâtel
- R20 : Lausanne – Echallens – Bercher
- R30 : Montreux – Château d'Œx – Zweiseimmen
- R34 : Montreux – Les Avants – Château d'Œx
- R35 : Vevey – Blonay – Les Pléiades
- R37 : Montreux – Les Rochers de Naye
- R55 : Nyon – St-Cergue – La Cure
- R56 : Bière – Apples – Morges
- R57 : Apples – L'Isle
- R70 : Aigle – Leysin
- R71 : Aigle – Le Sépey – Les Diablerets
- R72 : Aigle – Ollon – Monthey – Champéry
- R74 : Bex – Villars-sur-Ollon – Bretaye

R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)	
Prolonger le dernier train du soir vers Rougemont (train 2242 départ 23h50 de Montreux)	A titre <u>d'essai</u> , la DGMR-MT admet de prolonger ce train uniquement les nuits de vendredi/samedi et de samedi/dimanche dès décembre 2023. Ce train circulera au-delà de Château-d'Œx (départ à 1h04) uniquement si des voyageurs sont présents et uniquement pour les laisser descendre aux arrêts sur demande jusqu'à Rougemont.
Retarder le dernier train du soir (train 2242 dp 23h50 de Montreux) de 10 minutes pour attendre le R3 en provenance de Lausanne (arrivée à 23h57)	Ce décalage est admis tous les jours de la semaine. Le départ de la dernière course pour le Pays-d'Enhaut est donc fixé à 0h00.
Desserte de tous les arrêts intermédiaires avec les trains R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx	Les commanditaires ont décidé de ne pas proposer de « suroffre » à ces haltes intermédiaires, car il y a un risque que cette offre ne puisse être pérennisée si elle ne trouve pas son public d'ici 2 à 3 ans. Il a donc été choisi, à l'horaire 2024, de concentrer ce développement aux gares de Montbovon, Rossinière et Château-d'Œx.

R30 Montreux – Château-d'Œx – Gstaad – Zweisimmen – Lenk im Simmental (cadre 120)	
R34 Montreux – Les Avants – Château-d'Œx (cadre 120)	
Réduire les temps de correspondances à Montbovon pour le flux Château-d'Œx – Bulle	Demande récurrente Même en optimisant le temps de correspondance, il faut environ 45 minutes pour relier Château-d'Œx à Bulle en train. De plus, actuellement, en raison des horaires tpf liés au nœud de Bulle, ainsi qu'au temps de parcours entre Montbovon et Château-d'Œx, il est impossible de réduire davantage ce temps de correspondance.
Correspondance à Montreux pour le flux Pays-d'Enhaut – Valais à assurer	Demande récurrente La structure horaire actuelle ne permet pas une arrivée plus tôt à Montreux, respectivement un départ plus tard (croisement à Chermex). La correspondance de/vers le Valais reste un point faible de l'offre MOB.

R71 Aigle - Le Sépey - Les Diablerets (cadre 124)	
La Commune d'Ormont-Dessous souhaite que l'arrêt sur demande de "La Leydery" soit réintégré	La direction TPC a signifié par écrit à la Municipalité d'Ormont-Dessous que l'entreprise ne peut pas entrer en matière sur l'introduction d'un arrêt officiel à La Leydery. Les arguments principaux sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Il faudrait y aménager un quai LHand et des accès à la halte. Sans quai, la sécurité pour les piétons n'est pas garantie. • Les horaires futurs devront se réaliser avec 2 convois, ce qui exclut toute augmentation du temps de trajet et tout arrêt supplémentaire.

R74 Bex - Villars-sur-Ollon - Col-de-Bretaye (cadre 127)	
Proposer une course en soirée entre Villars-sur-Ollon et Gryon en correspondance avec le bus 14467 arrivant depuis Aigle	Il n'y a plus de trains en service à 22h10 (fin du service à 21h40) à Villars pour assurer une correspondance avec le bus arrivant à 22h06. Il faudrait revoir les services pour assurer une telle prestation, qui nécessiterait de ramener la rame à Villars ensuite. Le plan de production 2024 ne permet pas de prolonger un bus de Villars à Gryon. Mais l'idée est cependant très intéressante et sera reprise dans le cadre du concept Mobi-Alpes et/ou une proposition sera discutée pour une prochaine période horaire.

R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	
Liaison supplémentaire à 17h32 au départ de St-Cergue pour Nyon le dimanche	En termes de fréquentation, un tel ajout ne se justifie pas selon l'entreprise NStCM. En moyenne, il y a 42 respectivement 31 personnes par train pour les trains au départ de la Cure à 16h44 respectivement 17h44. Cette requête n'est donc pas retenue.

R55 Nyon - St-Cergue - La Cure (cadre 155)	
Améliorer le calage de la navette Genolier – Nyon vers / de Genève sur les trains RegioExpress	<p>L'horaire est très contraint sur la ligne en raison notamment des points de croisement. Améliorer le calage de la navette obligerait d'adapter l'ensemble des horaires de tous les trains circulant sur la ligne. A noter que les correspondances seront de 5 minutes entre les <i>RegioExpress</i> et les navettes Nyon – Genolier dès 2024. Dès lors, cette requête n'est pas retenue par le NStCM.</p> <p>Compte tenu des changements qui interviendront avec le futur horaire CFF 2025, la trame entière du NStCM devra être revue. Par conséquent, la DGMR-MT, n'a accepté que des changements mineurs sur les horaires de cette ligne pour 2024.</p>
Train arrivant à Nyon à 7h37 régulièrement en retard, ce qui met en péril la correspondance vers Lausanne	<p>Ce train est effectivement le train le plus chargé, puisqu'il transporte les jeunes du secondaire de Genolier (130 voyageurs en moyenne à l'arrivée à Genolier), ainsi que des étudiants du gymnase de Nyon (90 voyageurs en moyenne à l'arrivée à Nyon). L'entreprise NStCM fait le maximum pour assurer la meilleure ponctualité possible. La trame horaire a été actualisée avec un départ de St-Cergue à 7h00 (avancé de trois minutes) et l'arrivée à Nyon à 7h36 (avancée d'une minute). C'est la seule petite évolution que permet l'infrastructure actuelle.</p> <p>Des contacts avec les écoles sont établis afin d'analyser la pertinence d'un étalement des horaires des cours afin de ne pas surcharger les trains.</p>
Amélioration de l'offre du soir pour supprimer la lacune de 90'	<p>La DGMR-MT a admis le financement d'une amélioration de l'offre en soirée pour combler la lacune d'offre actuelle. Ainsi, dès le changement d'horaire, les départs de Nyon seront les suivants en soirée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 19h22 La Cure (tous les jours) et 19h52 St-Cergue (lundi-vendredi) • 20h22 St-Cergue (tous les jours) et 20h52 La Cure (tous les jours) • 21h22 St-Cergue (tous les jours) • 22h22 St-Cergue (tous les jours) • 23h11 St-Cergue (tous les jours) • 0h11 St-Cergue (tous les jours) • 1h05 St-Cergue (nuits ve/sa et sa/di)

R57 Apples - L'Isle (cadre 157)	
La municipalité de la Commune de l'Isle souhaite des liaisons sans changement pour Morges	<p>Diverses études sont en cours afin d'en identifier les possibilités. Les modifications d'infrastructure étant conséquentes pour ce type de réalisation, ce n'est qu'à moyen-long terme qu'un tel projet pourrait voir le jour.</p>

Funiculaire Cossonay-Penthalaz - Cossonay-Ville (cadre 2003)

Adapter la durée des courses du funiculaire à 4 min au lieu de 3 min afin de tenir compte d'une durée de trajet exacte de 3 min 30	La suggestion est pertinente et les temps de parcours sont adaptés à 4 minutes à l'horaire 2024. Ceci permettra d'afficher des correspondances réalistes en gare.
---	---

Funiculaire Territet – Collonge – Glion (cadre 2054)

Améliorer les correspondances du R3 vers le funiculaire (arrivée xxh59)	Les départs seront fixés à la minute 02, avec 3 minutes de temps de correspondance. L'entreprise MVR a conclu que le maintien de l'horaire actuel avait un meilleur bilan avantages/inconvénients et qu'une continuité était assurée entre 2023 et 2024.
--	--

Transports routiers

CarPostal

361 Epalinges, Croisettes – Moudon, gare (cadre 10.361)	
Décaler la 1^{ère} paire de courses du matin (départ Moudon 6h02) au soir (départ Croisettes 19h32)	Un décalage de la course du matin au soir n'est, en l'état actuel, pas possible en termes d'exploitation. Cette possible modification pourra être réévaluée dans le cadre d'éventuelles évolutions futures. A noter que, en complémentarité de la future ligne 361, la ligne 362 continue à rouler jusqu'à minuit.
362 Moudon – Mézières VD – Epalinges Croisettes (cadre 10.362)	
Permettre un départ de Montpreveyres pour Epalinges à 6h20	Comme constaté, la cadence d'heure de pointe démarre à partir de 6h30 environ. La nouvelle offre de la ligne 362 mise en place en décembre 2021 ne compte pas encore une fréquentation suffisante pour permettre l'ajout de prestations sans risquer de mettre en péril le cofinancement fédéral de la ligne.
366 Montpreveyres – Mézières VD – Carrouge VD – Vucherens – Syens (cadre 10.366)	
Revoir le concept de desserte le week-end, qui attire quasiment aucun voyageur	En 2022, il a été recensé sur cette ligne en moyenne 21 montées et descentes par jour le samedi et 12 le dimanche. Les voyageurs semblent emprunter cette ligne sur de petites sections plutôt que sur l'entier de la ligne d'où l'impression qu'il n'y a jamais personne dans le bus. L'offre du week-end fait partie d'un service minimum qui sera maintenu pour le moment.
381 Palézieux – Forel (Lavaux) – Cully (cadre 10.381)	
Demande de la Commune de Bourg-en-Lavaux : rétablir la course de 20h14 au départ de Cully, gare direction Grandvaux, Pra Grana	La fréquentation de la ligne 381 ne justifie pas le financement d'une course supplémentaire selon la procédure de cofinancement de l'offre régionale de transport par la Confédération et le Canton. En effet, la fréquentation observée de 54 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant en 2022 correspond à une offre de 6 paires de courses par jour, pour une offre 2024 planifiée avec déjà 11 paires de courses par jour entre Cully et Pra Grana. Des solutions sont actuellement recherchées pour attirer davantage de voyageurs sur la ligne et permettre ainsi son maintien et son développement. La Commune sera contactée prochainement pour échanger sur les perspectives à envisager. Dans tous les cas, les Communes sont bienvenues pour financer des offres qui manqueraient sur les lignes régionales qui les desservent, si elles le souhaitent.

385 Servion – Oron-la-Ville – Palézieux – La Rogivue (cadre 10.385)	
Repositionner les courses 38529/38535/38524 qui ne sont plus utilisées par les écoliers en les remettant dans la cadence	CarPostal a pris contact avec les écoles d'Oron afin d'affiner les besoins liés aux déplacements d'élèves. Aujourd'hui, les courses citées sont régulièrement utilisées par des clients autres qu'écoliers. Ainsi, ces courses ne seront pas modifiées à l'horaire 2024, mais la situation sera reconsidérée à l'horaire 2025.
Renommer l'arrêt Essertes, collège en Essertes, village	La Commune d'Oron a accepté la proposition de nom d'arrêt. Celui-ci ne pourra cependant être renommé qu'à partir de l'horaire 2025, les délais étant dépassés pour l'horaire 2024.
Ajouter un parcours pédestre entre Essertes, collège et Essertes, Le Pralet	La demande a été transmise à la Commune d'Oron. A ce jour, il existe un trottoir ainsi que des passages pour piétons à la hauteur de la Croix Fédérale permettant de cheminer de manière sécurisée entre ces deux arrêts.
410 Cossonay-Penthalaz – Cheseaux (cadre 10.410)	
Demande des Communes de Sullens, Bournens et BousSENS : ajouter des courses supplémentaires à 5h58 et 6h20	Le projet de développement de l'offre pour 2024 offre de nouvelles possibilités de déplacement en transport public plus tôt et plus tard. CarPostal et la DGMR-MT sont conscients qu'une cadence à la demi-heure le matin serait appréciée par les habitants de Sullens, Bournens et BousSENS, mais des priorisations doivent être établies dans les développements. Des développements supplémentaires pourront être envisagés lorsque la fréquentation de la ligne aura augmenté. CarPostal va prendre contact avec les trois Communes concernées par la ligne 410 afin de promouvoir l'offre en place et augmenter les chances de pouvoir faire évoluer cette offre dans le futur. En attendant, les Communes ont la possibilité de financer des offres qui manqueraient sur les lignes régionales qui les desservent, si elles le souhaitent.
Demande des Communes de Sullens, Bournens et BousSENS : connecter Sullens à l'arrêt Villars-Ste-Croix, Croix du Péage	Une réflexion globale sur la desserte du secteur devra être conduite à l'horizon de mise en service du tramway jusqu'à Villars-Ste-Croix. Cette demande sera étudiée dans ce cadre.
414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	
Demande de la Commune de Dailens : ajouter l'arrêt Dailens, village dans le cadre horaire dans le sens Cossonay – Echallens	La disparition de cet arrêt dans le cadre-horaire est une erreur, qui va être réparée d'ici à la mise en ligne de l'horaire définitif.

414 Echallens – Bettens – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.414)	
Demande des Communes de Daillens, Penthalaz, Echallens, Bettens et St-Barthélémy : conserver les courses de 21h14 au départ d'Echallens ainsi que 20h50 et 21h50 au départ de Cossonay-Penthalaz	La DGMR-MT n'a pas l'intention de supprimer ces nouvelles courses qui circuleront dès l'horaire 2024. Il est toutefois tablé sur une augmentation importante de la fréquentation de la ligne pour pouvoir en assurer la pérennité à long terme. Ces développements sont aujourd'hui possibles grâce à la mesure exceptionnelle de développement de l'offre régionale routière du Plan climat vaudois. Pour justifier l'offre 2024 de 21 paires de courses du lundi au vendredi sur la ligne 414, selon les critères fixés par la Confédération, il faudrait pouvoir tabler sur environ 660 voyageurs par jour sur le tronçon déterminant. Cette valeur se portait en 2022 à 256. Si une certaine marge de tolérance est appliquée par la Confédération, l'évolution requise de la demande reste conséquente.
Demande de la Commune de Daillens, Penthalaz, Echallens, Bettens et St-Barthélémy : ajouter une course au départ d'Echallens à 7h44, utile pour les pendulaires et pour du transport d'écoliers	Les développements amenés ces dernières années sur la ligne 414, notamment dans le cadre du Plan climat vaudois, vont bien au-delà de ce qui est admis au vu des critères de la Confédération. L'ajout de paires de courses supplémentaires ne pourra pas être fait à court terme sans augmentation conséquente de la demande. En outre, concernant une course supplémentaire au départ d'Echallens à 7h44, sa production nécessiterait de faire venir un véhicule à vide depuis Yverdon-les-Bains. Les coûts écologiques et économiques d'une telle course sont disproportionnés.
420 Echallens – Penthérez – Chavornay (cadre 10.420)	
Ajouter des courses au départ de Corcelles-sur-Chavornay pour Chavornay à 10h25 et 11h25, et au départ de Chavornay à 10h30 et 11h30	En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 90 voyageurs par jour en 2022 correspond à une offre-cible de 7 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé (11 paires de courses par jour). Un développement d'offre supplémentaire n'est donc pas envisagé à court terme.
Garantir les correspondances aux heures de pointe avec les trains partant à la minute 37 de Chavornay direction Lausanne	Les problèmes de ponctualité sur cette ligne sont connus mais les contraintes d'exploitation actuelles ne permettent malheureusement pas d'améliorer la situation de manière significative pour l'instant. Une modification de l'horaire est à l'étude sur le secteur dans le cadre du futur horaire CFF 2025. Ce problème de ponctualité est pris en compte dans ce cadre.

435 Thierrens – Epalinges (cadre 10.435)	
Proposer une offre pyjama sur la ligne 435	A ce jour, la stratégie cantonale consiste à proposer des courses nocturnes les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche sur les principales lignes du canton, comptant au moins une vingtaine de paires de courses par jour du lundi au vendredi. La ligne 435 n'entre pas encore dans ce cadre mais n'en est pas loin. Ainsi, une proposition d'offre pyjama sera étudiée à un horizon proche. Pour les lignes ne bénéficiant pas d'offre nocturne fixe, il est possible de faire appel au service PubliCar qui offre un service les vendredis soirs et samedis soirs de 22h à 1h15.
440 Echallens – Moudon (cadre 10.440)	
Demande de la Commune de Jorat-Menthue : dévier la ligne par Sottens	L'horaire 2024 est une reconduction de l'horaire 2023. Dans le cadre de l'horaire 2025, l'opportunité de dévier la ligne 440 par Sottens est actuellement analysée.
Demande de la Commune de Jorat-Menthue : proposer une offre pyjama sur la ligne 440	A ce jour, la stratégie cantonale consiste à proposer des courses nocturnes les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche sur les principales lignes du canton, comptant au moins une vingtaine de paires de courses par jour du lundi au vendredi. La ligne 440 n'entre pas dans ce cadre. Pour les lignes ne bénéficiant pas d'offre nocturne fixe, il est possible de faire appel au service PubliCar qui offre un service les vendredis et samedis soirs de 22h à 1h15.
475 Lucens – Chesalles – Moudon (cadre 10.475)	
Proposer une interface bus à Brenles à la hauteur de l'intersection entre la route de Chesalles et le chemin des Crochets pour améliorer la ponctualité de la ligne	CarPostal a évalué une modification d'itinéraire dans la localité de Brenles. Tourner autour de la laiterie (petit tour) n'est pas réalisable car c'est un chemin de terre. Passer par la Route de Chesalles ne permet pas non plus de gain de temps.
535 Avenches – Salavaux – Cuderfin – Ins (cadre 20.535)	
Ajouter un arrêt à Vallamand-Dessus près du cimetière	L'arrêt demandé a été créé et sera desservi dès le changement d'horaire en décembre 2023.

620 Yverdon – Orges – Grandson – Grandevent – Vuiteboeuf (cadre 10.620)	
Offrir des correspondances à Yverdon avec les ICN venant de Neuchâtel	L'horaire de la ligne 620 est contraint en priorité par ses correspondances à Vuiteboeuf sur le train Yverdon – Ste-Croix ainsi que par les horaires des écoles de la région. Ceci contraint les horaires d'arrivée et départ à Yverdon-les-Bains. Une refonte de l'horaire de la ligne 620 est à l'étude pour 2025 suite aux modifications des horaires CFF et à la future extension du collège de Champagne. Cette demande sera réétudiée dans ce cadre.
Dévier la ligne via la route du Grandsonnet pour desservir la gare de Grandson	Le passage par la route du Grandsonnet par des autobus n'est pas jugé possible par CarPostal. Cela étant, une refonte de l'horaire de la ligne 620 est à l'étude pour 2025 dans le cadre du nouvel horaire CFF 2025 et une déviation de la ligne 620 entre Giez et les Tuileries, permettant la desserte de la gare de Grandson, est en cours d'analyse. Il faudra voir si le temps additionnel pour ce crochet est disponible dans le temps à disposition en ligne entre les terminus, sans devoir engager de véhicule supplémentaire. De plus, il faudra aussi vérifier si des correspondances avec les trains peuvent être offertes à Grandson.

625 Yverdon-les-Bains – Mauborget (cadre 10.625)	
Revoir les horaires des courses de 8h, 9h et 17h05 de Mauborget afin d'offrir des correspondances avec le reste du réseau de transports publics	Les départs de ces courses sont calés de manière à offrir des correspondances à Yverdon-les-Bains sur les ICN pour Genève (en 7 minutes) et le RER Vaud pour Lausanne (en 13 minutes). Il n'est pas possible de proposer d'autres correspondances, notamment à Grandson sur le RER Vaud, tout en conservant ces correspondances à Yverdon-les-Bains. Une refonte des horaires est prévue dans le secteur à l'horizon 2025, dans le cadre du futur horaire 2025 des CFF. Les conditions des correspondances pourraient alors évoluer.
Décaler la course de 6h14 à Fiez afin d'offrir des correspondances à la gare de Grandson	L'horaire de cette course de la ligne 625 est établi de manière à donner correspondance à Yverdon-les-Bains sur l'ICN pour Genève de 6h54, ainsi que l'IR pour Lausanne de 6h46. Il n'est pas possible de proposer d'autres correspondances, notamment à Grandson sur le RER Vaud, tout en conservant ces correspondances à Yverdon-les-Bains. En outre, pour anticiper cette course et donner correspondance sur le RER de 6h23 à Grandson il faudrait également anticiper la course aller qui part à 5h10 d'Yverdon-les-Bains. Une refonte des horaires est prévue dans le secteur à l'horizon 2025, dans le cadre du futur horaire des CFF. Les conditions des correspondances pourraient alors évoluer.

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Ajouter des courses au départ de Corcelles-sur-Chavornay pour Chavornay à 10h19, et au départ de Chavornay à 10h30	En appliquant les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par l'Office fédéral des transports, la charge sur le tronçon déterminant de 225 voyageurs par jour en 2022 correspond à une offre-cible de 12 paires de courses par jour, soit en-deçà de ce qui est déjà proposé (13 paires de courses par jour dès l'horaire 2024). Un développement d'offre supplémentaire n'est donc pas

675 Yverdon-les-Bains – Suchy – Chavornay (cadre 10.675)	
Prolonger la desserte de la ligne jusqu'à 22h voire 23h	envisagé dans l'immédiat, mais si la fréquentation continue à augmenter suite aux développements de 2023 et 2024, la demande sera reconsidérée dans les années à venir.
Conserver le départ des bus de Corcelles-sur-Chavornay à la minute 19 plutôt qu'à la minute 34 entre 13h et 19h pour offrir une correspondance optimisée avec le RER pour Lausanne à Chavornay	L'horaire de la ligne 675 est construit de manière à privilégier les correspondances avec les trains de Lausanne et Genève à Yverdon-les-Bains. Ainsi, l'après-midi, les départs d'Yverdon-les-Bains sont coordonnés sur les arrivées des ICN en provenance de Genève. En partant à la minute 15 d'Yverdon-les-Bains il n'est pas possible d'être à la minute 19 à Corcelles-sur-Chavornay.
683 Orbe – Croy-Romainmôtier – Vaulion – Le Pont – Mont d'Orzeires (cadre 10.683)	
Adapter le temps de parcours entre les arrêts Vaulion, Sur la Creusaz et Vaulion, centre et temporiser à Croy à la montée afin de réduire le temps de trajet ainsi que le temps d'attente à la gare du Pont en direction du Mont d'Orzeires	CarPostal transmet ses remerciements pour le partage de cette analyse et la proposition, qui sera mise en œuvre le week-end à l'horaire 2024.
721 Rolle – Aubonne – (Signal de Bougy) – Allaman (cadre 10.721)	
Ajouter des courses les après-midis et le soir pour les élèves de Bougy-Villars qui vont au gymnase d'Etoy	Deux paires de courses par jour du lundi au vendredi sont déjà ajoutées sur la ligne 721 à l'horaire 2024, ainsi que 4 paires de courses le week-end. Les lignes du trafic régional de voyageurs n'ont pas pour principale vocation d'offrir une desserte personnalisée aux élèves des gymnases. Leur horaire doit prioritairement se baser sur les contraintes de correspondances aux gares. Une complémentarité d'offre est également recherchée entre Aubonne et Allaman entre les différentes lignes desservant ce tronçon. Enfin, le niveau d'offre proposé doit rester dans le cadre de critères fixés par l'Office fédéral des transports, tout en tenant compte de besoins multiples de la population desservie (courses tôt, courses tard, courses aux heures de pointes, absences de courses modérées en cours de journée, etc.).

842 Green Bus Rolle (GBR) (Le Vernay) (cadre 10.841)	
Demande de la Commune de Dully : intégrer la course 84125 de 12h48 à l'horaire de la ligne 842	<u>Réponse de l'entreprise</u> La course de 12h48 apparaît sur le cadre horaire de la ligne 10.841. Nous allons modifier ceci afin qu'elle apparaisse sur l'horaire de la ligne 10.842 à la place.
Anticiper la course 84125 de 8 min pour les besoins scolaires, coordonner les courses de 11h40 et 16h10 avec les horaires des trains à Rolle	<u>Réponse de l'entreprise</u> Concernant la proposition de décaler les courses 84125, 84121 et 84139, nous allons en discuter avec la Commune de Rolle ainsi qu'avec les écoles. Les correspondances sont actuellement existantes sur les courses 84121 et 84139 dans le sens bus -> train. En modifiant l'horaire, des correspondances train -> bus seraient créées, mais les autres cassées.

MBC : Transports de la région Morges-Bière-Cossonay

703 Echichens – Morges – Tolochenaz – Lussy-sur-Morges (cadre 10.703)	
Décaler les horaires des lignes 703 et 726 pour améliorer la desserte de Lully	<u>Réponse de l'entreprise</u> Les deux lignes sont en correspondance avec les trains en gare de Morges. Les lignes étant cadencées, si un décalage est opéré sur la ligne 703 les clients de toute la ligne, y compris Lussy-sur-Morges qui n'est pas desservi par la ligne 726, perdront ces relations en gare de Morges durant toute la journée.

750 Cossonay-Penthalaz – L'Isle – Le Pont (cadre 10.750)	
Remplacer le service de bus à la demande nocturne supprimé à l'horaire 2024	La Municipalité de L'Isle souhaite que le service nocturne du Bus à la demande (BAD) supprimé en décembre 2023 soit substitué. La DGMR-MT rappelle que l'offre du BAD comportait initialement une offre le week-end et un service nocturne les vendredis soirs et samedis soirs. En décembre 2022 l'offre des week-ends a été supprimée du BAD et remplacée par des courses régulières sur les lignes 750 et 760. Cette offre du week-end est encore étoffée à l'horaire 2024. Après une année supplémentaire de circulation, les bilans de fréquentation et financier de l'offre nocturne du BAD ne permettent pas son maintien. Les MBC ont fait une proposition de remplacement à la DGMR-MT par une course nocturne régulière Penthalaz 0h27 – Mont-la-Ville 0h55, qui circulera les vendredis soirs et samedis soirs ainsi que veilles de fêtes. La DGMR-MT a commandé ces prestations <u>à titre expérimental</u> . Un bilan de l'utilisation effective de ces courses sera effectué en vue de l'horaire 2027. Il s'agira de pouvoir justifier d'une fréquentation minimale cohérente avec la mise en place d'un transport public capacitaire.

760 La Sarraz – Cossonay-Ville / Cossonay-Penthalaz (cadre 10.760)	
Remplacer le service de bus à la demande nocturne supprimé à l'horaire 2024	<p>Les Municipalités de Ferreyres et Moiry souhaitent que le service nocturne du Bus à la demande (BAD) supprimé en décembre 2023 soit substitué.</p> <p>La DGMR-MT rappelle que l'offre du BAD comportait initialement une offre le week-end et un service nocturne les vendredis soirs et samedis soirs. En décembre 2022 l'offre des week-ends a été supprimée du BAD et remplacée par des courses régulières sur les lignes 750 et 760. Cette offre du week-end est encore étoffée à l'horaire 2024.</p> <p>Après une année supplémentaire de circulation, les bilans de fréquentation et financier de l'offre nocturne du BAD ne permettent pas son maintien. Les MBC ont fait une proposition de remplacement à la DGMR-MT par une course nocturne régulière La Sarraz 23h56 – Penthalaz 0h25, qui circulera les vendredis soirs et samedis soirs ainsi que veilles de fêtes.</p> <p>La DGMR-MT a commandé ces prestations <u>à titre expérimental</u>. Un bilan de l'utilisation effective de ces courses sera effectué en vue de l'horaire 2027. Il s'agira de pouvoir justifier d'une fréquentation minimale cohérente avec la mise en place d'un transport public capacitaire.</p>
Revoir les horaires le midi en lien avec les besoins scolaires	<p>Les courses de 13h ont été décalées justement pour permettre le déplacement des élèves de 5^{ème} et 6^{ème} années primaires enclassés à La Sarraz dans les bus de ligne le midi.</p>

tl : Transports publics de la région lausannoise

54 Renens VD – Cheseaux-sur-Lausanne – Le Mont-sur-Lausanne (cadre 10.054)	
Ajouter des courses le soir	<p>Un développement d'offre important a été réalisé en décembre 2021 sur la ligne 54, passant de 13 paires de courses par jour du lundi au vendredi et 7 les samedis, à 30 paires de courses par jour du lundi au dimanche. A ce jour, la fréquentation observée de la ligne a bien progressé, mais n'est pas suffisante pour permettre une augmentation supplémentaire des prestations dans le cadre de la commande par la Confédération et le Canton du transport régional de voyageurs. Ajouter ne serait-ce qu'une paire de courses par jour ferait perdre le cofinancement fédéral (47 % des coûts non couverts) sur environ un tiers des prestations de la ligne, que le Canton ne pourrait reprendre à sa charge.</p> <p>Une possibilité reste que les Communes territoriales financent des paires de courses supplémentaires que le TRV ne peut pas prendre à sa charge, si elles le souhaitent.</p>

58 Bussigny VD – Cossonay-Penthalaz (cadre 10.058)	
Demander aux conducteurs d'attendre les correspondances à Bussigny en cas de légers retards des trains	<p>Les temps de correspondance sont contraints aux deux extrémités de la ligne (à Bussigny et Cossonay-Penthalaz), ce qui limite la marge de manœuvre qu'ont les conducteurs pour attendre une correspondance sans risquer de péjorer la suivante.</p> <p>En pratique et à ce jour, l'organisation des tl ne prévoit pas la possibilité de garantir des correspondances. La DGMR-MT leur a demandé de travailler sur ce point.</p> <p>A horizon 2025, l'horaire de la ligne 58 doit être revu pour s'adapter aux nouveaux horaires CFF. Dans la mesure du possible, les temps de correspondances seront revus à la hausse afin d'en augmenter la robustesse.</p>

950 Taxibus Matin & Nuit (cadre 10.950)	
Proposition d'un service de remplacement du service Taxibus Matin & Nuit supprimé début 2023 par les Communes, à charge du Canton	<p>Le service Taxibus a été supprimé, en commun accord entre les tl et les commanditaires de l'agglomération (les Communes). Le Canton n'a pas pour mission de proposer une offre de desserte fine dans l'agglomération lausannoise et de se substituer aux autorités locales. En outre, si le Canton devait organiser des offres très tôt et très tard à Lausanne, il devrait le faire dans l'ensemble du territoire cantonal. Aujourd'hui, les priorités financières sont mises dans le développement d'une offre à des heures usuelles.</p>

TPC : Transports publics du Chablais

143 Aigle – Corbeyrier – Luan (cadre 12.143)	
Rétablir la course de 10h30	<p>Lors de la précédente consultation d'horaire, il a été demandé de déplacer la course de 10h30 à 9h30 (comme c'était le cas par le passé). Le nouveau projet d'horaire, incluant cette modification, a été soumis aux autorités communales qui l'ont validé.</p>
Redécaler la course de 12h01 à Aigle à 11h53 pour éviter des attentes inutiles aux élèves	<p>Le décalage de cette course est une conséquence de la demande de récupérer les élèves terminant l'école à Yvorne à 11h45. L'enchaînement des courses ne permet pas de passer plus tôt à Aigle, chemin des Lieugex. Le nouveau projet d'horaire, incluant cette modification, a été soumis aux autorités communales qui l'ont validé.</p>
Rétablir la course partant de Corbeyrier vers 6h30 et celle revenant vers 19h	<p>L'entier de la trame horaire a été modifié afin de proposer un départ plus tôt le matin (1^{er} départ 5h45 de Luan) et une dernière arrivée plus tard le soir (19h24 à Luan). Ceci a nécessité de décaler des courses offertes actuellement pour respecter l'enchaînement des courses.</p>

152 Bex – Les Plans-sur-Bex (cadre 12.152)	
Adapter la course 15206 de manière à diminuer le temps d'attente dans la cour d'école des enfants	<p>La Commune de Bex réitère sa demande de retarder de 5 minutes le départ des Plans-sur-Bex de la course 15206 et d'aller directement à la gare de Bex sans s'arrêter à la Servanne et au temple pour permettre aux voyageurs d'avoir la liaison avec la ligne CFF, puis remonter déposer les élèves à l'école. Le but est de réduire le temps d'attente des élèves dans la cour de l'école.</p> <p>Cette course est également systématiquement utilisée par les habitants des quartiers desservis par les arrêts Servanne et Temple pour se rendre à la gare pour prendre le train vers Lausanne.</p> <p>Ainsi, la DGMR et TPC n'entrent toujours pas en matière sur cette demande afin de ne pas supprimer la liaison entre les arrêts Servanne et Temple et la gare sur cette course pour les voyageurs du centre de Bex qui y prennent le train.</p>

175 Château-d'Œx – Col des Mosses – Le Sépey - Leysin (cadre 12.153)	
Déplacer l'arrêt Château-d'Œx, le Petit Pré le long de la route cantonale afin d'éviter des détours	<p>TPC et la DGMR-MT seraient favorables à la mise en œuvre de cette proposition. Cependant, l'aménagement des arrêts de bus est de compétence communale. Les TPC vont prendre contact avec la Commune.</p>
Rétablir la possibilité d'acheter son billet à bord	<p>Les modalités de vente des titres de transport est du ressort des entreprises de transport. La DGMR-MT encourage les entreprises qui décident de supprimer la vente à bord des véhicules de prévoir des mesures d'accompagnement non-numériques, afin de maintenir la possibilité d'acquérir des titres de transports d'une manière physique.</p>

TPN : Transports publics nyonnais

814 Coppet – Divonne-les-Bains (cadre 10.814)	
<i>Dès le 10.12.2023, la ligne 814 Coppet – Divonne-les-Bains sera exploitée par les Transports publics nyonnais (TPN) pour faire suite à un appel d'offre lancé par les autorités organisatrices de cette ligne transfrontalière.</i>	
Réduire le temps de parcours, qui est trop long	<p>Le principe de l'horaire cadencé permet d'offrir des horaires très lisibles. Dès lors, les horaires doivent changer le moins possible en fonction du trafic. Dans le cas de la ligne 814, des problèmes de trafic récurrents aux abords de la douane de Chavannes-de-Bogis, en particulier le matin dans le sens France > Suisse, et le soir dans le sens Suisse > France imposent de prévoir de la marge dans l'horaire. La trame horaire doit permettre d'absorber les retards lors des heures de pointe.</p>
Prévoir un trajet plus direct dans Divonne par l'Avenue de Genève	<p>Le détour dans la ville de Divonne permet une desserte fine de la Ville qui comporte plusieurs arrêts (Piscine, Perdtemps, Ancienne gare). Si la ligne 814 a un statut de ligne régionale sur sol suisse, elle a par contre un statut de desserte urbaine sur le territoire français.</p>

814 Coppet – Divonne-les-Bains (cadre 10.814)	
Prévoir des bus articulés en heures de pointe	L'engagement d'autobus articulés sur la ligne 814 est prévu dès l'horaire 2024. Pour limiter le nombre de véhicules à engager, ces véhicules circuleront toute la journée.
Permettre l'achat dans le bus de billets pour n'importe quelle destination en Suisse	A partir de l'horaire 2024, la concession de transport des lignes 814 et 818 revient aux TPN. Les bus seront équipés d'appareils de vente à bord comme les autres bus de l'entreprise. L'ensemble des titres de transports sera disponible sur ces machines qui accepteront les principales cartes de crédit. Des porte-monnaies électroniques seront également disponibles au guichet TPN à Nyon ainsi que dans des points de vente à Gex et Divonne (ces derniers doivent encore être définis).
Proposer une correspondance avec le bus 33 à Divonne le week-end	Les lignes 814 et 818 doivent en priorité donner les correspondances aux gares de Coppet et Nyon. Les correspondances avec la ligne 33 dépendront des heures de correspondances à Bellegarde, gare. Ce sont les autorités françaises qui gèrent cette ligne de transports publics.
S'assurer que les billets pour des liaisons transfrontalières soient aussi valables dans le bus 33 pour un trajet Divonne – Gex	Les tickets de la zone 250 permettent de voyager entre Divonne et Gex et seront disponibles à la vente dans les bus.

815 Nyon – Gingins (cadre 10.815)	
Correspondances non assurées à Nyon avec les IR de/pour Lausanne (le matin à 8h19 en direction de Gingins, le soir à 17h09 et 17h39 depuis Gingins)	Les conducteurs ont pour instruction d'attendre les correspondances des trains CFF même si cela met en retard la course. Les TPN et la DGMR-MT sont conscients que l'horaire de la ligne 815 est aujourd'hui tendu, avec des temps de rebroussement courts à Gingins (3 minutes). Dans le cadre des réflexions en cours concernant l'horaire 2025, des études sont menées afin de voir dans quelle mesure l'horaire de la ligne peut être détendu et les correspondances en gare de Nyon élargies.
Rétablir un trajet plus direct Nyon – Signy – Grens – Chésereux – Gingins sans détour par Eysins	Le tracé de la ligne 815 dans la ville de Nyon et le passage par Eysins permettent la desserte de certains arrêts qui ne sont desservis régulièrement que par cette ligne (Route de Signy, Eysins-Est, Petit-Eysins). Un changement du tracé dans cette zone n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour.

818 Nyon – Divonne-les-Bains – Gex (cadre 10.818)	
Dès le 10.12.2023, la ligne 818 Nyon – Divonne-les-Bains – Gex sera exploitée par les Transports publics nyonnais (TPN) pour faire suite à un appel d'offre lancé par les autorités organisatrices de cette ligne transfrontalière.	
Maintenir une desserte de Gex depuis Nyon ou Coppet les samedis, dimanches et jours fériés	En semaine, l'offre sera étoffée avec 12 paires de courses supplémentaires, du lundi au vendredi, par rapport à l'horaire 2023. La circulation de la ligne 818 entre Nyon et Divonne-les-Bains les samedis, dimanches et jours fériés ne se justifie pas étant donné qu'une offre régulière est proposée via Coppet avec la ligne 814 et que les clients actuels de la ligne 818 sont principalement des pendulaires.
Proposer une desserte complémentaire entre les lignes 814 et 818 en visant des correspondances sur des trains différents	En 2024, comme actuellement, l'horaire de la ligne 818 est contraint par les correspondances à assurer à Divonne-les-Bains avec la ligne 814 ainsi que par des contraintes de rebroussement court à Gex et Nyon. Des études sont en cours pour adapter les horaires de la ligne 818 au futur horaire CFF de 2025. Les correspondances à Nyon sont analysées dans ces réflexions.

Travys : Transport Vallée de Joux, Yverdon-les-Bains, Ste-Croix

613 Vallorbe – Yverdon-les-Bains (cadre 10.613)	
Desservir la gare de Vallorbe et assurer des correspondances sur les TGV pour Paris	Au vu de la faible fréquentation de la ligne 613 par les usagers du TGV, le concept de desserte mis en place en août 2022 privilégie les relations locales/régionales en mettant en correspondance cette ligne à la gare du Day avec le RER Vaudois. Dans le cadre du futur horaire CFF 2025, il sera réévalué s'il est possible d'assurer toutes ces fonctionnalités simultanément.

VMCV: Transports Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve

201 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD – Rennaz (cadre 10.201)	
Retarder l'horaire de la ligne 201 de 5 minutes afin d'assurer un meilleur calage avec l'IR90 de Lausanne ainsi que la ligne 217 de Palézieux	<u>Réponse de l'entreprise</u> La ligne 10.201 dessert plusieurs gares ; il n'est pas possible qu'elle garantisse des correspondances à chacune. Nous prenons note de ce besoin et étudierons s'il est possible d'y répondre pour les prochaines années-horaires.

201 Vevey – La Tour-de-Peilz – Montreux – Villeneuve VD – Rennaz (cadre 10.201)	
Expliquer le départ du bus 1020 de Clarens dépôt et non de Rennaz Village en semaine	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Il s'agit d'une optimisation de l'offre : le véhicule sort du dépôt et commence immédiatement sa desserte à l'arrêt Clarens, dépôt VMCV. La faire démarrer à Rennaz serait une augmentation de l'offre qui doit être validée par les commanditaires.</p>

203 La Tour-de-Peilz centre – Vassin – Crausaz (cadre 10.203)	
Proposer une offre jusqu'à 21h ou 22h en semaine	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2026.</p>
Revenir à une cadence 20 minutes	
Ajouter une ligne de bus desservant l'arrêt "route de Blonay" jusqu'à Vevey	
Assurer de meilleures correspondances entre les lignes 201 et 203 le soir et le week-end, selon engagements pris lors de la consultation de l'horaire 2022	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les horaires ont été adaptés afin de répondre au mieux à cette problématique. Ainsi, la ligne 10.201 en direction de Vevey, funiculaire arrive désormais à la minute 51 afin de proposer une correspondance avec la ligne 10.203 partant à la minute 58. Nous n'avons pas pu optimiser les correspondances depuis la ligne 10.201 en provenance de Vevey, funiculaire vers la ligne 10.203 mais prenons note de ce besoin et étudierons s'il est possible d'y répondre pour les prochaines années-horaires.</p>

204 Montreux – Clarens – Tavel VD – Baugy – Chailly-Montreux (cadre 10.204)	
Desservir l'arrêt "Rue du Port"	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> À compter de l'année-horaire 2024, l'arrêt Rue du Port sera desservi par la ligne 10.204 en direction de Chailly P+R.</p>
Réduire la cadence à 15 min en semaine	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous prenons note de votre avis.</p>

206 Montreux casino – gare – Les Planches (cadre 10.206)	
Faire circuler la ligne 206 le dimanche	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> La ligne 10.206 circule également le dimanche, sur la combinaison des parcours des lignes 10.205 et 10.206. Par conséquent, pour les arrêts de Montreux, casino à Rue de la gare il est nécessaire de se référer au cadre horaire de la ligne 10.205.</p>
207 La Tour-de-Peilz – Chailly-Montreux – Novalles – Blonay (cadre 10.207)	
Déplacer le terminus de départ à Vevey, Entre-deux-villes du quai B au quai A	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les systèmes nationaux ne permettent actuellement pas de desservir successivement deux quais d'un seul arrêt. Nous surveillons cependant l'évolution de ces systèmes de manière à améliorer ce point dès que possible.</p>
209 La Tour-de-Peilz – Vevey (cadre 10.209)	
Proposer une course supplémentaire donnant correspondance sur l'IR90 de 7h24 à Vevey	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous avons commencé à travailler à l'échelle des trois communes La Tour-de-Peilz, Blonay-St-Légier et Montreux tant à l'itinéraire qu'à la cadence des lignes 10.203, 10.207, 10.208 et 10.209. La mise en œuvre des premières modifications pourrait intervenir dès l'horaire 2026.</p>
Supprimer la course 9006 et maintenir la course 9008 afin de favoriser la correspondance depuis Genève, garantir la correspondance en cas de retard du train	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Les deux courses de 19h31 et de 19h40 n'offrent pas les mêmes correspondances et sont donc complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la course de 19h31 offre une bonne correspondance avec le <i>RegioExpress</i> en provenance d'Annemasse ainsi qu'avec l'IR 90 en provenance de Brigue • la course de 19h40 propose une bonne correspondance avec l'IR 90 en provenance de Lausanne ainsi qu'avec le <i>RegioExpress</i> en provenance de St-Maurice. <p>Les correspondances sont assurées pour la ligne 10.209 dans le sens train -> bus dès lors que le retard du train n'excède pas 10 minutes.</p>
212 Vevey – Corsier-sur-Vevey – Nant VD/Fenil-sur-Corsier (cadre 10.212)	
Augmenter la cadence aux heures de pointe car les bus sont saturés	<p><u>Réponse de l'entreprise</u> Nous prenons note de ce besoin et discuterons avec les commanditaires de la pertinence de l'intégrer à nos futurs développements.</p>
Assurer de meilleures correspondances avec les trains en provenance de Lausanne	

213 Vevey – Jongny – Monts-de-Corsier – Châtel-St-Denis (cadre 10.213)	
Décaler les départs de Vevey de 06 et 36 à 09 et 39 et les arrivées à 19 et 49 au lieu de 21 et 51, comme avant l'horaire 2023, pour offrir de bonnes correspondances avec les <i>RegioExpress</i> et IR90 qui se croisent à Vevey aux minutes 25/55	La refonte de l'horaire des lignes 213, 216 et 217 à l'horaire 2023 visait un certain nombre d'objectifs, dont une cadence proche du quart d'heure par la complémentarité des trois lignes entre Vevey et La Chaux. Dans ce contexte, il a été privilégié des correspondances depuis la ligne 213 sur les trains <i>RegioExpress</i> en direction de Lausanne plutôt que les trains IR.
Ajuster les minutes de l'horaire afin d'éviter les 2-3 min de retard systématiques à l'arrêt Hautigny	L'analyse des données d'exploitation en temps réel de VMCV ne fait pas clairement ressortir cette problématique. Les bus ne pouvant pas passer en avance aux arrêts, afin d'éviter que cela puisse arriver aux heures creuses lorsqu'il y a peu de trafic sur les routes et peu d'affluence sur le bus, une certaine marge dans les horaires doit être prévue. Cela a pour conséquence qu'en période moyenne ou de pointe, les bus passent quelques minutes en retard aux arrêts intermédiaires. Ensuite, ce retard est rattrapé sur la partie finale de la ligne.
Déplacer l'arrêt "Char-donne, route de Châtel" au plus près du rond-point pour en faire un hub avec le funiculaire et mieux desservir le village	La localisation de l'arrêt doit répondre à des normes de visibilité et sécurité. Cependant, les VMCV vont analyser avec la Commune et le Canton la possibilité d'améliorer la situation de cet arrêt.

215 Vevey – St-Légier (cadre 10.215)	
Proposer une cadence 15 min	<u>Réponse de l'entreprise</u> Nous prenons note de ce besoin et discuterons avec les commanditaires de la pertinence de l'intégrer à nos futurs développements.
Prolonger le service en soirée jusqu'à 23h au moins	

216 Vevey – Jongny – Attalens – Bossonnens (cadre 10.216)	
Demande de la Commune d'Attalens : Revoir l'horaire des courses nocturnes pour proposer des correspondances avec et depuis la N23 et la N24	Compte-tenu du temps nécessaire à l'appropriation de la nouvelle offre par les voyageurs et du fait que les horaires seront remaniés en 2025 (modifications des horaires CFF), il a été décidé de ne pas modifier l'horaire des bus de nuit pour l'année-horaire 2024.

217 Vevey – Jongny – Attalens – Granges (Veveyse) – Palézieux (cadre 10.217)	
Demande de la Commune d'Attalens : Ajouter un départ à 6h et à minuit à Palézieux	Un bilan de fréquentation devra être effectué au bout d'une année d'exploitation au moins pour justifier de l'ajout de prestations sur cette ligne, dans le cadre des développements permis par les critères d'adéquation entre l'offre et la demande fixés par la Confédération.
Demande de la Commune d'Attalens : Simplifier l'horaire car les distinctions de quelques minutes selon les jours amènent d'innombrables renvois	VMCV s'est engagé à apporter des améliorations pour les horaires définitifs 2024.

Autres demandes

Divers	
Proposer une nouvelle liaison Moudon – Orbe en moins d'1h de trajet	La DGMR prend note de cette suggestion de nouvelle liaison et analysera son potentiel de fréquentation dans le cadre de développements d'offres ultérieurs. A ce jour, le développement de l'offre régionale porte d'abord sur un renfort des axes existants et un principe de rabattement vers les points ferroviaires les plus proches, avant la création de nouvelles liaisons, surtout en longue distance comme Moudon – Orbe. A noter que le nombre de pendulaires habitant Moudon et travaillant à Orbe n'est aujourd'hui estimé qu'à quelques unités, à partir des données à notre disposition.

Transports lacustres

CGN : Compagnie générale de navigation sur le Léman

3100 Lausanne-Ouchy – St-Gingolph (cadre 3100)	
Propositions pour améliorer l'offre touristique et concept de correspondances à Vevey	La CGN a analysé les propositions. Elle privilégie la desserte fine des débarcadères de Lavaux pour la course 900 plutôt que d'ajouter la desserte de Montreux dans l'après-midi. De plus, la CGN tient à la régularité de l'horaire entre les différentes saisons, ce que ne permet plus la proposition reçue.